

Procès-verbal de la séance du 07.04.22 (12h30-13h15, salle 16, bâtiment 4)

1. Accueil des délégué.e.s et appel

Le conseil s'ouvre à 12h32. 12 élèves sont présent.e.s. Les classes 8P/ORO1, 8P/ORO2, 9VP2, 9VG/1, 9VG/2, 10VG/1, 10VG/2, 11VG/2 et RES ne sont pas représentées.

2. Validation du dernier PV

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Projets en cours

° Médiation par les pairs (M. Fontana)

Présentation de la vidéo pour promouvoir la médiation par les pairs, jouée par des élèves, et montée par les médiateurs/trices.

- **3 samedis matins de formation pour devenir médiateur/trice**
- Une formation utile pour toute la vie
- Apprendre à gérer les sentiments
- Un ajout à votre CV

Les délégué.e.s doivent transmettre l'information à leurs camarades. Cette formation est ouverte aux élèves dès la 9H. La formation n'est pas ouverte aux élèves de 11H car ces derniers/ères ne pourront pas l'utiliser dans le collège l'année prochaine. Toutefois, M. Fontana va essayer de demander pour que cette formation soit proposée aux 11H malgré tout.

° Un acte symbolique pour l'ouvrier qui a perdu la vie sur le chantier (Tiago, Laora, Charlotte, Alizée et Zoé / M. Nguyen)

Présentation du projet par Zoé Beutler.

M. Détraz a répondu à Zoé Beutler, et donné le nom de l'ouvrier décédé. Son nom est Basilio Roberto et il travaillait pour l'entreprise Orllati SA.

Il s'agit à présent de communiquer cela à M. Nguyen.

° Un sac de frappe dans le collège (Morgane, Oriane et Tiago / Mme Andersen)

Mme Andersen a-t-elle été contactée ? Oriane annonce que oui. Il s'agit à présent d'approcher les profs de sport, pour **penser au lieu où un/des sac/s de frappe pourrait/ent être installé/s.**

M. Frech explique que les enseignant.e.s de sport sont en train de suivre une formation pour enseigner la boxe : ils/elles trouveraient très profitable, d'avoir un ou des sac(s) de frappe à disposition !

° Semaine des langues (Fabien et Isaura / Mme Nikopoulos)

La commission a-t-elle contacté les enseignant.e.s de langues ? Sait-elle que la semaine des langues a eu lieu ? Qu'un concours a été mis en place ? Est-il nécessaire de garder la commission ouverte ?

Fabien nous apprend que certaines classes ont pu profiter de cette semaine pour apprendre notamment un peu de japonais avec Monsieur Lopez.

Retour de Mme Zuntini sur le concours de langues et la demande de soutien faite au Conseil d'Etablissement pour la distribution d'un prix par Mmes Pisset et Nikopoulos. La distribution des prix se fera à la fin de l'année scolaire. Cela illustre le fait que le conseil d'établissement peut être utilisé pour financer des projets.

La commission est clôturée pour cette année.

° Formation générale en VP (Zoé / Madame Zuntini)

Zoé Beutler a assisté à la séance du Conseil d'Etablissement (CET) et aux débats autour des demandes de soutien financier pour des projets pédagogiques.

En ce qui concerne la formation générale en VP, M. Détraz s'est proposé de financer ces cours sans utiliser l'enveloppe du CET. C'est une excellente nouvelle ! L'enveloppe du CET n'est ainsi pas entamée, et peut servir à d'autres projets. Cela veut également dire que **les cours d'AMP en VP auront lieu l'année prochaine, sur inscription des élèves intéressé.e.s, après les cours. Ces ateliers seront donnés par M. Bonvin, aux élèves de 9^e à 11^e VP.**

Cette commission a abouti et peut être fermée.

° Activités facultatives souhaitées par les élèves (Tiago, Jonas, Oriane, Charlotte et Flavie / M. Frech)

Les résultats du sondage sont exposés. Plusieurs activités ont généré de l'intérêt.

La commission a décidé de se concentrer sur 5 activités, qui ne sont pas forcément proposées régulièrement à l'école. **La suite du travail consiste à trouver des personnes disponibles et motivées à donner ses activités facultatives.**

L'objectif est de mettre cela en place pour l'année prochaine.

° Journée crêpes avec des produits de la région (Tiago, Ticia / Mme Favre)

Ticia dit que c'est difficile de s'organiser. Est-il nécessaire de garder la commission ouverte ?

Un stand crêpes sera mis sur pied lors de la fête de l'école du 20 mai. En outre, il est possible de s'inscrire au marché de Palézieux le samedi matin.

La commission n'a donc plus forcément lieu d'être et est clôturée.

° Yearbook (Charlotte, Isaura, Jack / parrain/marraine ?)

La commission n'a pas avancé. Charlotte a de la peine à contacter ses camarades. Elle désire quitter la commission.

La commission est clôturée, à l'unanimité des élèves présents.

° Bibliothèque/médiathèque

Retour de Zoé Beutler : elle nous fait part du message qu'elle a reçu de la direction.

En ce qui concerne la **pause de midi** : « Cet espace physique et temporel relève de l'autorité de la Municipalité d'Oron. Toujours est-il que les élèves pourront prochainement se rendre, une fois le chemin d'accès ouvert, directement du RestO à la médiathèque, mercredis exceptés, de 12h à 12h30 (7-8P) et de 12h50 à 13h20 (9-11S), pour y lire ou y travailler dans le calme. »

Un règlement d'utilisation des locaux durant la pause de midi doit être établi par la Municipalité d'Oron. M. Détraz invite les élèves à faire preuve de bon sens et de respect jusque-là.

En ce qui concerne **les horloges dans les salles** de classe, M. Détraz suggère aux élèves de demander à leur maître/sse de classe d'utiliser le budget dont ils/elles disposent à cet effet, soit : 20.- par élève et par année, alimenté par les autorités communales d'Oron et de Maracon.

Pour ce qui est des **crochets dans les casiers**, M. Détraz en a déjà fait part à la commune d'Oron, propriétaire du bâtiment et de tous les équipements mobiliers.

° Journée déguisée (Agathe et Mathilde / M. Christen ?)

Les votes dans la classe ont donné des résultats mitigés. Toutefois, une majorité semble être favorable à cette journée.

Agathe et Mathilde se portent volontaires pour créer une commission afin d'organiser cette journée. Elles choisissent Monsieur Christen comme parrain. Le 20 mai serait une date possible, le jour de la Fête du collège. La commission s'occupant de l'organisation de cette journée est favorable à cette idée.

Zoé se souvient de l'année dernière, où les classes avaient le choix de leur déguisement, elle n'en garde pas un bon souvenir.

Le délai pour la création du flyer et l'annonce de la journée est fixée au retour des vacances de Pâques.

° Soirée des 11H

La majorité des élèves sondée est contre. L'idée est abandonnée.

4. Appel aux idées

° Journée de l'élégance

Ludivine demande si l'organisation de cette journée a été discutée. Cette journée peut être éventuellement assimilée à la journée déguisée du 20 mai.

Etant donné que le 20 mai est bientôt là, il ne faut pas tergiverser. **La commission qui vient de se créer pour la journée déguisée a carte blanche pour les modalités de la journée.**

° Vote pour le flyer de la fête de l'école

M. Frech demande aux délégué.e.s de voter pour *le flyer* qui sera utilisé afin de promouvoir la fête. Nous avons eu le plaisir de découvrir les 26 projets proposés : bravo aux élèves artistes !

° Invitation des membres du CET

Zoé fait part aux délégué.e.s du désir des membres du CET de venir participer (écouter) un conseil. La présidente demande aux délégué.e.s s'ils/elles y verraient

un inconvénient. Les délégué.e.s ne manifestant aucune opposition, **Zoé invite officiellement les membres du CET à venir assister à une séance quand bon leur semble.**

5. Prochaine séance

Le prochain conseil est fixé au **mardi 10.05.2022 en salle 16 de 11h40 à 12h20.**

6. Clôture du conseil

Le conseil est clôturé à 13h20.